

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-493198

61006

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : <u>345</u>	Société : <u>R. A. m</u>		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	<u>VEUVE</u>
Nom & Prénom : <u>EDDOUSSI Rhadouy</u>			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. : <u>0664 64 17 33</u>		Total des frais engagés : <u>1</u> Dhs	

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
<u>ACCUEIL</u>			
Date de consultation : <u>21/01/2022</u>			
Nom et prénom du malade : <u>EDDOUSSI</u>			
Age : <u>31</u>			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : <u>HTN</u>			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : <u>14 FEV 2022</u>			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous <u>confidentiel</u> à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Casablanca Signature de l'adhérent(e) : ACCUEIL
Le : 21/01/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/01/2021	des 9 ECG		3.000 Dhs	INP: 1081066672
2021				DR. DAIIB GANTMOLOGUE Radiologue Casablanca 15.6.24 30.06

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE L'AVENIR Mme DIAOUDI Mme El Meknassi Bougouffa Casablanca - Tel. 05 22 22 22 22	21/01/2021	98703

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
	35533411	11433553
G		
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



PHARMACIE DE L'AVENIR
106 Bd. M. Rachid - Casablanca - Tel. 05 22 27 22 31

Dr Najib GARTI
Cardiologue - Rythmologue
Pace Maker
Défibrillateurs
Cryoablation de la Fibrillation
auriculaire
Traitement des troubles du rythme
par Radiofréquence
Echocardiographie Doppler Couleur
Epreuve d'effort
Holter tensionnel et rythmique
Diplômé de la faculté de médecine
de limoges (France)

Sur Rendez - Vous
Gsm : 0661 24 30 06

Casablanca, le

25/05/2021

Mr (Mme)

1- évanouissement -
TT 3 mn
7/2 sp'
7/2 sp'
126 sp'
- 50 sp'
140 sp'
98703

8310X2 - T évanouissement
20700X2 - Tintle

Dr. Najib GARTI
Cardiologue Rythmologue
19, Bd. My Rachid - Casablanca
Tél: 05 22 36 09 09 - Gsm: 06 61 24 30 06

PHARMACIE DE L'AVENIR
106 Bd. M. Rachid - Casablanca - Tel. 05 22 27 22 31

19, Bd. Franklin Roosevelt, Anfa (Rex de chaussée Clinique Val D'anfa) - Casablanca
Patente N° 35615328 - IF 40713811 - INPE 091066621 - ICE 001584040000063

Tél : 05 22 36 09 09 - Tél / Fax : 05 22 36 08 88

E-mail : garti.naj@hotmail.fr - Site : www.cvarythmologie.com

NO-DEP® 50mg

Sertraline

30 Comprimés pelliculés
sécables

LOT : 296

PER : OCT 2022

PPV : 126 DH 80

CiplaMaroc

EC®

1,25 mg, 2,5 mg, 5 mg, 10 mg

sanofi aventis

207,00
régulièrement remise à jour, il convient de la lire
nt d'utiliser une nouvelle boîte. Pour toute question ne
icter votre médecin ou pharmacien.



INGREDIENTS
: Ramipril 1,25 mg/comprimé.
Ramipril 2,5 mg/comprimé.
amipril 5 mg/comprimé.
10 mg : Ramipril 10 mg/comprimé.
INGREDIENTS
(ins) : hydroxypropylméthylcellulose, amidon de maïs
ose microcristalline, stéarylumate de sodium, oxyde de
STELEC® 2,5 mg), oxyde de fer rouge (pour TRIATEC® 5 mg).

TRAITEMENT ET PRÉSENTATIONS

TRIATEC® 2,5 mg : comprimés dosés à 2,5 mg, boîte de 30.

TRIATEC® 5 mg : comprimés dosés à 5 mg, boîtes de 15 et 30.

TRIATEC® Protect 10 mg : comprimés dosés à 10 mg, boîtes de 15 et 30.

INDICATIONS

- Hypertension artérielle.
- Insuffisance cardiaque.
- Réduction de la mortalité en cas d'insuffisance cardiaque après la phase aiguë d'un infarctus du myocarde.
- Néphropathie glomérulaire manifeste avec ou sans diabète.
- Début de néphropathie diabétique chez les patients souffrant de diabète du type II et d'hypertension artérielle.
- Maladie vasculaire avec athérosclérose établie (avec ou sans diabète de type II) : prévention de l'infarctus du myocarde, de l'accident vasculaire cérébral ou des décès cardiovasculaires.

CONTRE-INDICATIONS

- Hypersensibilité au ramipril, à un autre inhibiteur de l'enzyme de

EC®

1,25 mg, 2,5 mg, 5 mg, 10 mg

sanofi aventis

207,00
régulièrement remise à jour, il convient de la lire
nt d'utiliser une nouvelle boîte. Pour toute question ne
icter votre médecin ou pharmacien.



INGREDIENTS
: Ramipril 1,25 mg/comprimé.
Ramipril 2,5 mg/comprimé.
amipril 5 mg/comprimé.
10 mg : Ramipril 10 mg/comprimé.
INCI : hydroxypropylméthylcellulose, amidon de maïs
ose microcristalline, stéarylumate de sodium, oxyde de
STECC® 2,5 mg), oxyde de fer rouge (pour TRIATEC® 5 mg).

TRAITEMENT ET PRÉSENTATIONS

TRIATEC® 2,5 mg : comprimés dosés à 2,5 mg, boîte de 30.

TRIATEC® 5 mg : comprimés dosés à 5 mg, boîtes de 15 et 30.

TRIATEC® Protect 10 mg : comprimés dosés à 10 mg, boîtes de 15 et 30.

INDICATIONS

- Hypertension artérielle.
- Insuffisance cardiaque.
- Réduction de la mortalité en cas d'insuffisance cardiaque après la phase aiguë d'un infarctus du myocarde.
- Néphropathie glomérulaire manifeste avec ou sans diabète.
- Début de néphropathie diabétique chez les patients souffrant de diabète du type II et d'hypertension artérielle.
- Maladie vasculaire avec athérosclérose établie (avec ou sans diabète de type II) : prévention de l'infarctus du myocarde, de l'accident vasculaire cérébral ou des décès cardiovasculaires.

CONTRE-INDICATIONS

- Hypersensibilité au ramipril, à un autre inhibiteur de l'enzyme de

MINÉ® 100 mg

83,10

Lisez cette notice avant de prendre ce médicament.
Si vous avez un doute, demandez plus
à votre médecin ou à votre pharmacien.
Vous pourriez avoir besoin de vous y référer à nouveau.



génésium lourd, amidon de maïs, gélaine, laurylsulfate de m, hypromélose, glycérol, dioxyde de titane (E171).

quantitative

ritique

UTILISER CE MEDICAMENT

-bloquant*. Il diminue certains effets (dits effets bêta) du système cardio-vasculaire.

dans les cas suivants :

- douleurs de l'angine de poitrine
- certains troubles du rythme
- certains troubles du myocarde

■ ATTENTION ! DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT (CONTRE-INDICATIONS)

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- asthme et bronchopneumopathies chroniques obstructives dans leurs formes sévères (formes sévères d'asthme et de maladie des bronches et des poumons avec encombrement).
- insuffisance cardiaque non contrôlée par le traitement (défaillance des fonctions du cœur non contrôlées par le traitement).
- choc cardiogénique (choc d'origine cardiaque).
- bloc auriculo-ventriculaire des second et troisième degrés non appareillés (certains cas de troubles de la conduction cardiaque).
- angor de Prinzmetal (dans les formes pures et en monothérapie), (variété de crises d'angine de poitrine).
- maladie du sinus (y compris bloc sino-auriculaire).
- bradycardie importante (< 45-50 battements par minute), (ralentissement du rythme cardiaque).

MINÉ® 100 mg

83,10

Lisez cette notice avant de prendre ce médicament.
Si vous avez un doute, demandez plus
à votre médecin ou à votre pharmacien.
Vous pourriez avoir besoin de vous y référer à nouveau.



génésium lourd, amidon de maïs, gélaine, laurylsulfate de m, hypromélose, glycérol, dioxyde de titane (E171).

quantitative

ritique

UTILISER CE MEDICAMENT

-bloquant*. Il diminue certains effets (dits effets bêta) du système cardio-vasculaire.

dans les cas suivants :

- douleurs de l'angine de poitrine
- certains troubles du rythme
- après un infarctus du myocarde

■ ATTENTION ! DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT (CONTRE-INDICATIONS)

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- asthme et bronchopneumopathies chroniques obstructives dans leurs formes sévères (formes sévères d'asthme et de maladie des bronches et des poumons avec encombrement).
- insuffisance cardiaque non contrôlée par le traitement (défaillance des fonctions du cœur non contrôlées par le traitement).
- choc cardiogénique (choc d'origine cardiaque).
- bloc auriculo-ventriculaire des second et troisième degrés non appareillés (certains cas de troubles de la conduction cardiaque).
- angor de Prinzmetal (dans les formes pures et en monothérapie), (variété de crises d'angine de poitrine).
- maladie du sinus (y compris bloc sino-auriculaire).
- bradycardie importante (< 45-50 battements par minute), (ralentissement du rythme cardiaque).

PPV (DH) :

LOT N° :

UT.AV. :

LOT:201159
PER:04-2023
PPV:140,00DH

755.772.05.19

PPV (DH) :

LOT N° :

UT.AV. :

LOT:201159
PER:04-2023
PPV:140,00DH

755.772.05.19

Symptômes :

10 mm/mV 25 mm/s

Filtre : H50 d 100 Hz

Antécédents :

10 mm/mV



2350K 03-04 04-05

Service :

Examen : Clinique Cardiologique VAL D'ANFA



Docteur Najib GARTI
CARDIOLOGUE
RYTHMOLOGUE

Membre actif de la société européenne
de Rythmologie

ELECTROCARDIOGRAMME

Nom : EDDYESSI

Prénom : A. RADDAD

Date : 21/01/21

T.A. : 121

Dr. Najib GARTI
Cardiologue et Rythmologue
19, Bd. M. Roosevelt - Casablanca
Tél: 05 22 36 09 09 - Tél / Fax : 05 22 36 08 88 / GSM : 0661 24 30 06

19, Bd. Franklin Roosevelt, Anfa (Rez de chaussée Clinique Val D'anfa)
Casablanca - Tél : 05 22 36 09 09 - Tél / Fax : 05 22 36 08 88 / GSM : 0661 24 30 06
E-mail : garti.naj@hotmail.fr - Site : www.cvarythmologie.com